

L'ÉCHANGE, REVUE LINNÉENNE

REMARQUES EN PASSANT

par C. Rey

Lu à la Société Linnéenne de Lyon, le 25 Avril 1892

ANTHICIDES (Suite.)

Anthicus longicollis Schmidt. — Le ♂ de cet insecte est remarquable par les trochanters antérieurs prolongés en une longue épine couchée sur la base des cuisses, qui est également armée en dessous d'une assez longue épine; de plus, le 3^e arceau ventral est muni en son milieu d'une dent conique bien accusée. De la Ferté-Sénéctère, Mulsant et l'abbé de Marseul ont négligé ce signe important. De la Ferté a signalé dans le texte (p. 186) l'épine de la base des cuisses antérieures à l'exclusion de celle des trochanters, et, dans la planche (n° 29, fig. 2, c.), il n'a figuré que cette dernière. Mulsant (p. 89) n'a mentionné que la dent basilaire des cuisses antérieures (1) et de Marseul que celle des trochanters. Je ne parle pas du caractère ♂ tiré de la forme du pygidium et du dernier arceau ventral, qui est commun à la plupart des espèces. Villa aurait déjà décrit cet espèce sous le nom de *transversalis*; mais, la description étant insuffisante, de la Ferté a dû préférer le nom mieux appliqué de *longicollis* de Schmidt.

Anthicus laeviceps Baudi. — Cette espèce, longtemps méconnue ou réunie à *Pantherinus* L., lui ressemble beaucoup pour la couleur et le dessin des élytres; seulement, dans celles-ci, la bande rouge ne se prolonge pas en arrière sur la suture. En outre, la taille est généralement un peu plus grande, la teinte un peu plus brillante, avec le milieu de la tête un peu plus lisse. Néanmoins, le ♂ seul est facile à séparer par la longue épine des trochanters antérieurs. Enfin, bien que commune, elle est exclusivement méridionale.

Anthicus 4-decoratus Ab. — Cet insecte, que j'avais d'abord nommé *discretus* dans ma collection, est, selon moi, bien distinct d'*antherinus* et de *laeviceps*. Les tibias et les tarses sont plus obscurs; la couleur rouge est plus pâle et la bande postérieure des élytres, ne touchant pas à la suture, est réduite à deux taches obliques isolées, ou même parfois la postérieure tout à fait nulle. Elle répond aux *Anthicus antherinus* var. g et d de la monographie de de la Ferté. — Corse, 3 ex..

Anthicus picicornis R. — Est en quelque sorte intermédiaire entre *fuscicornis* Laf. et *luteicornis* Schmidt. Il diffère du premier par sa taille un peu moindre, par son vertex moins échancré, par son prothorax moins convexe et par ses antennes et ses pattes d'une couleur un peu moins foncée. Il répond à la variété B du *luteicornis* de de la Ferté; mais le prothorax est moins densément et moins finement pointillé, et les antennes, les tibias et les tarses sont plus obscurs, etc. — Fréjus, Hyères; assez commun.

(1) Dans Mulsant, p. 90, au lieu de *cuisses antérieures internes*, lisez *cuisses antérieures internes*, ♀.

Anthicus fenestratus Schm. — Souvent la tache humérale des élytres est foncée, du reste elle n'est jamais bien tranchée.

Anthicus flavipes Pz. — La forme typique qui est brune, avec une grande tache humérale rousse, est rare à Lyon, où abonde la variété à élytres ferrugineuses ou testacées. Très rarement, celles-ci sont entièrement rembrunies.

Anthicus Genei Laf. — Chez les immatures, la couleur des élytres passe au testacé. — Saint-Raphaël, Hyères.

Anthicus ruficollis Schm. — Les élytres, parées de 4 taches dans le type, sont parfois presque entièrement noires,

Anthicus fasciatus Chevr. — Les individus à élytres décolorées ou d'un testacé plus ou moins pâle, répondent à la variété c de de la Ferté (*Genistae* Ros.), qui rappelle un peu le *corsicus* de la Ferté. — J'ai reçu de Saint-Martin de Lantosque, de l'abbé Clair, trois exemplaires identiques à élytres d'un noir ardoisé et pruneux, avec la seule bande postérieure et le prothorax franchement rouge. Serait-ce là le *venustus* Villa, espèce de Lombardie (1) ?

Anthicus opacus R. — J'appelle ainsi un exemplaire unique, entièrement d'un noir mat et pruneux, avec les antennes obscures, les tibias et les tarses un peu roussâtres. Peut-être est-ce là une variété de *fasciatus* à coloration noire croissante. — Aix-les-Bains (Savoie), 1 ex.

Anthicus plumbeus Laf. — Cette espèce reproduit trois formes principales, savoir : 1^o des mâles ailés à élytres subdéprimées et à calus huméral saillant; 2^o des mâles aptères à élytres subconvexes et à épaules plus arrondies; 3^o des femelles aptères à élytres plus courtes, ovalaires et à épaules effacées. On les trouve toutes et partout pêle-mêle, et je n'y vois qu'une seule espèce, bien que les antennes varient de coloration.

Anthicus calliger de Mars. — Cet insecte rare diffère du *plumbeus* par sa forme subparallèle dans les deux sexes avec le calus apical des élytres plus lisse et plus accusé, les antennes et les pattes plus obscures, etc. — Fréjus, Hyères.

Ochthenomus tenuicollis Ros. — Les élytres varient du roux au brun noirâtre.

(A suivre.)

(1) Dans cette coupe, comme dans la plupart des espèces qui suivent, les épaules sont assez accusées chez les ♂, arrondies ou effacées chez les ♀.

NOTICES CONCHYLOGIQUES

par A. Locard

XX

SUR LA PRÉSENCE D'UNE MITRA FRANÇAISE
DANS LA FAUNE OCÉANIQUE

Dans le numéro de janvier du *Journal de Conchyliologie*, numéro qui n'a paru que dans le courant du mois de juin, M. le D^r P. Fischer signale (*Note sur la distribution géographique de l'Ovula carnea*, p. 77)

dans la faune du golfe de Gascogne, la présence de plusieurs Mollusques, jusqu'à ce jour réputés comme exclusivement méditerranéens. Tels sont les *Orula carnea* Poiret, *Conus mediterraneus* Bruguière, *Neritula nana* Chemnitz et *Gastropteron rubrum* Rafinesque. Ce sont là, incontestablement des faits très intéressants relativement à l'histoire de la répartition des formes malacologiques.

Nous rappellerons qu'à cette liste il convient d'ajouter une Mitra, la *Mitra aquitanica*, la première qui ait été signalée sur ces mêmes côtes, et dont nous avons donné la description dans l'*Echange* (1891, t. VI, p. 110), et dans notre ouvrage sur les *Coquilles marines des côtes de France* (p. 46); nous compléterons ces données par un historique qui n'a pu trouver place dans ces deux publications.

En 1873, M. le Dr P. Fischer signalait (*Mitra... ined.*, Fisch., 1873, *Faune conch. marine sud-ouest France*, deuxième suppl., p. 211) pour la première fois, cette espèce en ces termes : « MM. L. Lartet, de Bouillé et Lafont ont recueilli plusieurs exemplaires d'une grande espèce de Mitra, dont la taille varie entre 40 et 45 millimètres; le test est brunâtre; la columelle est blanche, pourvue de 4 plis bien prononcés. Je n'ai pas encore vu d'exemplaires frais, et par conséquent, je n'ose déterminer cette coquille qui me paraît voisine du *Mitra fusca* Swainson, de Madère. »

Un premier échantillon qui nous avait été communiqué nous avait porté à identifier provisoirement (Locard, 1886, *Prodrome*, p. 107, non Swainson) cette forme, en assez mauvais état, du reste, avec le *Mitra fusca*; nous avions, en effet, tout lieu de supposer qu'une telle espèce pouvait accidentellement remonter jusque sur les côtes de l'Aquitaine.

Depuis cette époque nous avons été à même d'étudier de nouveaux matériaux qui nous ont été obligeamment communiqués soit par M. Fischer, soit par M. A. Nicolai, de Bordeaux. Voici, à propos de cette espèce, les intéressants renseignements que nous donne M. Nicolai, qui en a récolté trois spécimens roulés sur les rochers de la pointe Sainte-Barbe à St-Jean-de-Luz, dans les Basses-Pyrénées : « Quelques jours avant de trouver le *Mitra fusca*, en me promenant sur la jetée de St-Jean-de-Luz, j'abordai une femme qui vendait des coquillages du pays, notamment des *Nassa*, *Triton*, *Ranella*, *Murex*, etc. Dans le nombre de ces coquilles, se trouvait un lot de *Mitra fusca* que je n'achetai point, parce que les prenant pour des coquilles exotiques, vu leur taille comme Mitra et leur coloration, je les croyais effectivement importés dans le pays. Il pouvait bien y en avoir de 20 à 25 et la plupart dans un état de fraîcheur incomparable, de vrais spécimens de collection. J'appris, par la suite, de cette femme, que l'hiver, elle s'était amusée à ramasser sur les côtes, avec ses enfants, sans choix comme sans discernement, cela va sans dire, les coquilles qu'elle vendait l'été aux babys et aux baigneurs. Ce n'est que quelques jours après, la veille ou l'avant-veille de mon départ de St-Jean-de-Luz, que je trouvais, à l'endroit sus indiqué, la Mitra que je vous adresse. Je n'eus rien de plus pressé que de revenir voir ma marchande. Le tout avait été malheureusement vendu en bloc quelques jours auparavant. »

On voit, par cette citation, que la Mitra des côtes d'Aquitaine, notre *Mitra aquitanica*, n'est en somme pas très rare, qu'elle vit localisée sur certains points de la côte, probablement à une assez grande profondeur, d'où elle est ramenée sur la rive à la suite des coups de mer de la mauvaise saison. Espérons que les dragages pratiqués dans ces régions permettront d'établir définitivement le point exact où se place cette curieuse forme.

Nous n'avons pas à revenir sur notre description; ajoutons que rapproché du *M. fusca*, de Madère, le *M. aquitanica* s'en distingue : à sa taille bien plus grande, (hauteur totale, 38 à 45 millim., diamètre maximum, 12 1/2 à 15 millimètres); à son galbe plus allongé, moins ovoïde; à sa spire notablement plus haute; à son dernier tour égal, à son extrémité, au reste de la hauteur de la coquille (et non plus grand); à son test lisse et non strié transversalement; aux plis columellaires plus forts et plus saillants, etc.

(A suivre).

CONTRIBUTION

à l'Étude des Anthicides d'Algérie

par M. Pic

Ayant vu depuis que la description de *A. Deslogesi* Pic a paru, (voir n° 88) plusieurs exemplaires semblables aux types ♀ dont 2 ♂ (1 col. Hénon et 1 col. de Marseul étiqueté n. sp.) j'ai pu reconnaître, par la présence chez ce sexe d'une large dilatation cornée à l'extrémité des tibias postérieurs, que cette forme n'était qu'une variété remarquable de *A. instabilis* Sch., espèce qui semble justement caractérisée par cette forme particulière de tibias. *Ant. Deslogesi* en plus de la coloration si particulière, semble offrir une taille plus avantageuse que la forme ordinaire, ce qui rend la ponctuation plus forte. Après la collection de Marseul, j'ai vu une paire de cette variété rapportée cette année d'Oran par M. Hénon, l'inépuisable et habile chercheur; j'ai eu la communication d'un exemplaire de la collection Abeille, enfin j'en ai capturé trois exemplaires en Algérie. (L'Ougasse et Biskra).

On sait qu'*A. instabilis* Sch. est une des espèces les plus variables et les plus répandues, sa coloration générale passe du rougeâtre au brun roux ou brun noir, les élytres ordinairement rougeâtres offrent généralement une large bande transversale vers le milieu, une autre longitudinale étroite sur la suture, une bordure externe et l'extrémité noires, mais ces dessins s'oblitérent en parties ou s'étendent au point d'obscurcir presque totalement les élytres, ne laissant qu'une petite tache près de l'extrémité avec les épaules ou même rien que les épaules roussâtres. Le prothorax, ordinairement rougeâtre, passe au brun obscur et même au noir, les antennes et les pattes sont toujours au moins un peu claires. J'ai rapporté d'Algérie trois exemplaires que je rapporte toujours à cette espèce, cette forme (*v. stabilis*) offre les antennes, les pattes d'un testacé rougeâtre, le prothorax est obscurci, la tête et les élytres noirs; la tête est assez large, arrondi en arc de cercle à la base, avec les antennes assez longues et grêles, le prothorax est fortement ponctué, modérément court, les élytres sont fortement ponctués et presque glabres. Paraît se rapprocher de *A. collacichus*.

Je considère *A. sabuletti* Laf. que l'on retrouve en Algérie (Biskra, Sidi-Bel-Abbès), et même en Espagne, comme une variété également de cette même espèce à coloration généralement claire.

Anthicus levicaps B. Cette espèce peu variable dans ses formes de taches élytrales et présentant ordinairement les membres en partie foncés offre quelquefois (*v. lucidipes*) les pattes entièrement d'un rougeâtre testacé clair ou à peine obscurci sur les cuisses. La forme typique se rencontre assez fréquemment en Algérie, je ne connais la variété que de Biskra, je l'ai reçue de M. Bleuse.

Anthicus Oberthuri B. Varie un peu, tantôt le prothorax est tout noir, tantôt il offre plus ou moins

de jaune à la base, les bandes élytrales varient de forme et souvent même les antérieures disparaissent chez le ♂. Malgré ces changements, cette espèce est assez caractérisée par sa forme élancée, sa taille relativement grande et ses longues antennes.

Anthicus Oberthuri? *V. roseicollis*. Cet insecte que je dois à M. le docteur Martin est remarquable par sa coloration générale d'un testacé rosé, cette couleur s'étendant plus ou moins sur le prothorax, les pattes, les antennes et les 2 bandes transversales des élytres. Forme assez allongée et taille grande; brillant à ponctuation générale très fine et pubescence grise assez fournie. Tête, milieu, plus ou moins extrémité des élytres, noirs. (quelquefois sur les épaules une teinte noirâtre).

Bou Saâda.

Anthicus 4-maculatus Luc. dont j'ai envoyé une description à *Miscellanea*, localisé surtout dans le sud de l'Algérie, se rapproche quelquefois du littoral (Médéah, col. Hénon). Les exemplaires à taches élargies s'étendant quelquefois sur la presque totalité des élytres sont rares et me semblent propres aux ♀. Cette nuance doit probablement se rapporter à *A. brunneus* Lat. dont le type m'est inconnu.

Anthicus Goebeli Laf. Cette forme décrite sur des exemplaires asiatiques semble bien localisée au sud de la province de Constantine (Biskra, Laghouat, etc.) elle n'est peut-être qu'une variété de *tenellus* L. La nuance suivante que j'ai rapportée d'Orléansville et que j'appellerai v. *nigrovelutinus* l'en rapproche beaucoup. Voici le signalement de cette variété: Noir mat, allongé, avec les élytres d'un beau noir velouté, ornés de deux taches larges blanchâtres, suture plus ou moins étroitement colorée de même. Antennes noires ou rougâtres, pattes noires pubescentes de gris avec les tibias jaunâtres.

Je signale comme espèces ou localités intéressantes pour la faune algérienne:

Anthicus cerastes Truqui. Biskra. (Collection Hénon).

Anthicus larvipennis M. décrit d'Égypte sur un seul exemplaire. Bône (ma collection).

Anthicus opaculus W. des îles Canaries et de Biskra où il ne semble pas très rare et a été capturé par la plupart des Entomologistes qui ont chassé dans cette riche localité. J'ai recueilli cette espèce près de la Fontaine chaude, à Biskra et à la station des Lacs.

Anthicus Ghiliani L. Macta (Hénon). Nemours (Bedel). Je crois que c'est le ♂ de cette espèce que de Marseul a redécrit sous le nom de *digitalis*; du moins un ♂ de cette espèce que je dois à la générosité de M. Hénon comparé au type du Muséum ne m'a pas paru en différer. Le principal caractère donné des élytres digités est propre à plusieurs ♂ du groupe des *bifossicolles*.

Anthicus Hénoni n. sp. Du groupe de *A. Olivieri* Desbr. dont il rappelle la forme en ayant une coloration générale brunâtre avec les antennes, les pattes et des taches aux épaules et près de l'extrémité sur les élytres un peu plus claires. Oblong, un peu déprimé en dessus surtout près des épaules. Tête longue, obscurcie, diminuée en avant et en arrière où elle se termine en une large pointe arrondie, ponctuation assez forte et bien serrée, antennes moyennes épaissies à l'extrémité, 1^{er} article long, 2^{me} plus court, les suivants à peu près égaux, avec l'avant-dernier plus court et le terminal très long, terminé en pointe. Prothorax court obscurci, quelquefois un peu plus clair à la base, densément et comme rugueusement ponctué, dilaté à peu près au milieu, droit sur ses côtés près de

la base. Elytres ayant près de deux fois la largeur du prothorax aux épaules et présentant leur plus grande largeur un peu après le milieu, brun noir avec des taches variables plus claires dans les mêmes nuances aux épaules et vers l'extrémité, ponctuation très fine; une pubescence couchée grise assez longue et espacée; extrémité élytrale légèrement tronquée-arrondie; pattes courtes et minces testacées offrant quelquefois les cuisses en partie rembrunies. Long. 2 1/2 à 3 1/2 millim.

Capturé à Misserghin près Oran par M. Hénon qui, généreusement, m'en a cédé un exemplaire.

A. Hénoni paraît d'après la description du *desertus* Mots. de Sibérie donnée par de Marseul, page 134, se rapprocher beaucoup de cette espèce, il me semble en différer par la forme de la tête et la coloration élytrale.

M. Pic.

ERRATUM — Echange, n° 88, à l'article « *Quelques mots sur les Anthicides* » page 43, paragraphe 6°, dernière ligne, lire *nigerrimus* au lieu de *nigrissimus*.

EXTRAITS DU BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

Coléoptères nouveaux

par J. VACHAL

1. *Halicti*, novæ species.

Halictus sphecodimorphus, ♀, n. sp. — *Niger*, *abdominis dimidio basali, funiculo subtus, tegulis, tibiærum extrema basi, tarsorum articulis ultimis rufo-testaceis*.

Nitidulus, subtiliter coriaceus, albo-hispidulus. Facies fere rotunda, clypeo vix ultra circulum prominente, punctibus crassioribus rarioribusque quam in fronte, inde magis nitido. Funiculi articulus secundus fere longissimus, tertius evidenter brevissimus.

Mesosternum fere læve; area basalis lunulata segmenti medialis rugulosa, parte horizontali supra visa fere truncata, angulis diedris laterali-posticis inferne tantum acutis.

Alæ fumato-hyalinæ, carpo nervisque piceis; cellula cubitalis secunda superne augustata, nervum recurrentem primum in angulo externo recipiens. 5,5 mill. — Mas perquirendus.

Hispania, Barbaria (Oran).

Ma collection et celle de M. le professeur J. Pérez.

Halictus angustifrons, ♀ n. sp. — *Niger*, *abdomine (segmentis duobus apicalibus infuscatis), funiculo subtus, tegulis tarsorumque articulis ultimis rufo-testaceis*.

Punctulato-rugulosus, mesonoto scabriusculo fere opaco, segmenti medialis area basali lunulata rugulosa, abdomine punctis fere indistinctis; albedo-hispidulus.

Facies elongata, inferne magis angustata, clypeo fere toto ante oculorum apicem præterlato; clypeus scutumque nasale nitidi, distincte sed raro punctati, clypei-punctis elongatis. Funiculi articulis 3-4 brevissimis fere æquis.

Segmenti medialis angulis diedris laterali-posticis in dimidio infero tantum acutis.

Alæ flavescenti-hyalinæ, carpo nervisque piceis; cellula cubitalis secunda parva supernè magis arcta, nervum recurrentem primum ante angulum exteriorè recipiens. 5 mill. — Mas perquirendus.

Barbaria (Alger).

Ma collection et celle de M. le professeur J. Pérez.

Ces deux *Halictus*, très semblables par leur coloration, mais très distincts par la forme de leur chanfrein, appartiennent à la division des *Halictus* à thorax noir et abdomen nu, plus ou moins roux chez les femelles, d'où jusqu'ici on ne connaissait qu'une espèce, *Halictus rubens* Sm., *Cat. Br. Mus.*, 1851; (*rubellus* Ev. 1852, nec Hal.; ? *rufiventris* Giraud, 1861).

Les mâles inconnus doivent avoir l'abdomen rouge au moins à la base.

Notes entomologiques

par M. PIC

1° *Conizonia Leprieuri*, n. sp. — C. Allardi *vicina sed antennis rufescentibus, elytris truncatis magnitudineque differt.* — Long. 12—13 mill.

Moderément étroit, noir revêtu de pubescence grise et brune. Tête et prothorax assez fortement et rugueusement ponctués sur les côtés, ce dernier offrant en son milieu, et sur ses côtés en dessous des bandes de duvet gris; sur chacun des côtés en dessus une bande brunâtre; il est un peu arrondi et renflé au milieu, et offre une ponctuation plus écartée sur le disque, très serrée sur les côtés. Ecusson garni de duvet gris. Elytres éparsément ponctués avec les épaules légèrement saillantes, assez atténués et tronqués un peu en oblique à l'extrémité, leur dessus assez plan, présentant une côte externe bien nette avec la trace d'une seconde sur le milieu. Suture garnie de duvet jaunâtre; de chaque côté, une bande brune située dans le prolongement des bandes brunes prothoraciques, diminuée à l'extrémité avec le bord rabattu, un peu revêtu de même duvet, le reste des élytres à duvet gris. Pygidium assez long, vaguement tronqué, gris, peu poilu.

Dessous du corps et pattes à duvet gris assez épais, celles-ci courtes et noires. Antennes courtes et épaisses, rougeâtres à partir des 3^e, 4^e articles, à 1^{er}, 3^e et 4^e articles presque égaux. Femelle un peu plus large et à antennes plus courtes.

Quelquefois le prothorax par suite d'épilation, n'offre pas de bandes nettes, il a une courte ligne élevée, brillante près de la base.

Bône (Algérie), ♂ ♀.

D'une taille plus forte que *C. Allardi* Frm., avec les élytres bien tronqués au lieu d'être plus ou moins arrondis, enfin les antennes plus épaisses, presque entièrement rougeâtres.

Je dédie cette espèce à notre sympathique collègue dans la collection duquel je l'ai trouvée et qui, généreusement, me l'a offerte.

Pimelia Thomsoni Nev.

par le Dr H. SÉNAC

M. B. G. Nevinson a donné en 1889, la description d'une espèce du genre *Pimelia* recueillie en certain nombre, dans l'Atlas marocain, par M. Jos. Thomson, à une altitude de 6,000 à 10,000 pieds (Glawr.). Cette description a paru dans *Entomologist's Monthly Magazine*, vol. XXV, p. 255.

M. Nevinson ayant eu l'obligeance de me communiquer treize exemplaires de l'espèce nouvelle, j'en

donnerai ici la description en la faisant précéder par la diagnose de l'auteur, suivant la méthode adoptée dans ma Monographie du genre *Pimelia*.

PIMELIA THOMSONI Nev. — *Ovata, nigra, modice convexa, sub-nitida. Capite antice rugoso-punctato supra leviter punctato, lateribus asperatis; thorace transverso, vertice fere impunctato, lateribus confertim tuberculatis; elytris ovatis, tuberculis plus minusve seriatim positis oblectis, his tuberculis ad basim sæpius obsoletis. Gostis externis denticulatis; subtus omnino granulata, femoribus tibiisque dense tuberculatis.* — Long. 13-16 mill.

Noire, brillante, ovale, assez convexe. Tête finement et sparsément ponctuée sur le vertex; à la partie antérieure et sur le labre, la ponctuation est forte et rugueuse, mais, chez certains individus, elle est effacée quelquefois complètement; les côtés de la tête, près des yeux, sont granuleux. Menton plus ou moins ponctué; de chacun de ces points, qui manquent rarement tout à fait, part un cil assez fort, court noir dirigé en avant. Antennes dépassant en arrière le bord postérieur du pronotum, à articles triangulaires assez épais portant des poils courts et raides; 9^e article habituellement plus large que les autres. Pronotum plus de deux fois plus large que long, ayant son maximum de largeur après le milieu de sa longueur; plus rétréci en avant qu'en arrière; angles antérieurs peu saillants angles postérieurs nuls. Dos du pronotum presque lisse ou très finement marqué de points écartés; sur le tiers antérieur existent deux impressions transversales, obsolètes, séparées par la ligne médiane. Côtés du pronotum portant des granulations tuberculeuses plus ou moins fortes et assez serrées. Prosternum réfléchi à son extrémité postérieure. Elytres ovales, à épaules effacées ayant leur plus grande largeur au milieu ou un peu avant le milieu de leur longueur. Côte marginale denticulée: antérieurement, les denticules sont peu marqués, effacés; postérieurement, ils deviennent de plus en plus serrés et sont presque dressés en arrière. Cette côte porte une rangée de petits poils noirs, courts et dressés, qui manque très rarement d'une manière complète. Côte latérale formée par une rangée de tubercules serrés, allongés; elle est plus saillante en arrière, et est toujours très marquée. Les deux côtes dorsales, au contraire, se confondent plus ou moins et parfois, presque complètement, avec les tubercules des intervalles. Le 4^e intervalle est couvert de tubercules assez petits, disséminés çà et là, parfois un peu moins nombreux et subsérielement rangés, tout à fait en avant. Le 3^e intervalle porte en avant une série longitudinale de gros tubercules papuleux, qui diminuent de grosseur progressivement dans la deuxième moitié où ils sont placés irrégulièrement chez un certain nombre d'individus. Dans le 2^e intervalle, les tubercules sont disposés à peu près de même. Il n'en est pas de même dans le premier intervalle, où ils sont plus ou moins obliérés en avant, ainsi que les tubercules de la première côte dorsale. A la partie postérieure de ce même intervalle, les tubercules sont plus petits que dans le 2^e et en série longitudinale assez régulière. Les flancs des élytres couverts de tubercules triangulaires assez confluents et assez régulièrement espacés, plus petits que ceux du 4^e intervalle. Abdomen densément granulé et ponctué. Pattes assez robustes, couvertes de tubercules triangulaires; la face dorsale des tibias postérieurs est assez large, moins profondément excavée que celle des tibias intermédiaires. Tibias antérieurs peu élargis à leur extrémité, terminés en dehors par une très petite saillie dentaire, souvent à peine marquée. Tarses à articles triangulaires.

P. Thomsoni a été rapprochée par M. Nevinson de *P. serrimargo* Woll.; elle me paraît être beaucoup

plus voisine de *P. monticola* Ros., à laquelle elle ressemble beaucoup, excepté pour la granulation des élytres. Or, dans le genre *Pimelia*, ce caractère paraît être des moins importants : il peut varier à l'infini pour la même espèce. Je possède deux individus de *P. monticola* chez lesquels la granulation élytrale n'est pas effacée comme dans le type de l'espèce ; elle est, il est vrai, moins forte, moins ruguleuse et moins en forme de papules que dans *P. Thomsoni*.

J'ajouterai une importance plus grande aux caractères suivants : Dans *P. monticola*, la côte marginale n'est pas denticulée comme dans *P. Thomsoni* ; de plus, elle ne porte jamais la rangée de cils noirs, courts et dressés, signalée plus haut. Les côtes dorsales sont toujours bien distinctes dans l'espèce de Rosenhauer ; dans *P. Thomsoni*, elles sont souvent confondues absolument avec les tubercules des intervalles. Dans cette dernière espèce, les pattes sont relativement courtes et robustes ; elles sont grêles et allongées dans *P. monticola*. Dans celles-ci, les tibias antérieurs sont prolongés en dehors à leur extrémité en une dent longue et aiguë, ce qui n'existe pas dans la nouvelle espèce.

Malgré ces différences, les deux espèces me paraissent devoir être placées près l'une de l'autre.

Types : collections Nevinson, Fairmaire et la mienne.

CATALOGUE DES COLÉOPTÈRES

du Département de l'Ain

Par F. Guillebeau (Suite)

Dascillidae

Dascillus Latreille.

- 1 cervinus Lin. * Haut Bugey, Reculet, Gex.

Helodes Latreille.

- 1 minuta Lin. Tout l'Ain.
2 marginata Fab. Haut Bugey, Nantua, Chézery.

Microcara Thomson.

- 1 testacea Lin. Tout l'Ain.

Cyphon Paykull.

- 1 nigriceps Kiesenw. * Le Plantay.
2 pallidulus Boh. * id.
3 padi Lin. Tout l'Ain.
4 Putoni Bris. * Le Plantay, Nantua.
5 coarctatus Payk. Tout l'Ain.
6 Paykulli Guér. * Le Plantay.

Prionocyphon Redtenbacher.

- 1 serricornis Müll. * Marlieux, Villebois.

Hydrocyphon Redtenbacher.

- 1 deflexicollis Müller. Serrières de Briord.

Scirtes Illig.

- 1 hemisphaericus Lin. Bugey.

Eubria Schuckard.

- 1 palustris Germ. * Massif de Portes, Chézery.

Lycidae

Homalilus Geoffroy.

- 1 suturalis Oliv. Dombes, Bugey.

Dictyopectera Latreille.

- 1 aurora Herbst. * Haut Bugey, Colombier du Bugey, (L. Villard.) * Nantua.

Lygistorus Mulsant.

- 1 sanguineus Lin. Tout l'Ain.

Lampyridae

Lampyris Geoffroy.

- 1 noctiluca Lin. Tout l'Ain.

Phosphaenus Laporte.

- 1 hemipterus Oliv. Tout l'Ain.

Drilus Oliv.

- 1 flavescens Rossi. * Bugey.

Telephoridae

Podabrus Westwood.

- 1 { alpinus Payk. * Haut Bugey, Reculet, Colom
bier du Bugey, Nantua.
v. annulatus Hummel * Gex.

Telephorus Schaeffer.

- 1 abdominalis Fab. * Haut Bugey.
2 violacea Payk. * id.
3 Erichsoni Bach. * id.
4 { annularis Mén. * Le Plantay.
| illyricus Muls.
5 fuscus Lin. Tout l'Ain.
6 rusticus Fallen. id.
7 tristis Fab. * Haut Bugey.
8 obscurus Lin. * id.
9 pulicarius Fab. Tout l'Ain.
10 nigricans Müll. * Bugey.
11 pellucidus Fab. * Bugey.
12 lividus Lin. Tout l'Ain.
13 figuratus Marsh. * Le Plantay, Gex.
14 { rufus Lin. * Bugey.
| v. lituratus * Nantua.
15 { fulvicollis Fab. * Haut Bugey, Gex.
| nivalis Germ.
16 { bicolor Herbst. Château-Gaillard.
| thoracica Oliv.
17 lateralis Lin. Tout l'Ain.

Metacantharis Fauvel.

- 1 discoidea Ahrens. * Le Plantay.
v. liturata Redt. * id. Gex.
2 { haemorrhoidalis Fab. * id.
| clypeata Illig.

Rhagonycha Eschscholtz.

- 1 pilosa Payk. * Haut Bugey.
- 2 translucida Krin. * id.
- 3 nigriceps Wallt. * Massif de Portes.
- 4 fuscicornis Ol. * Bugey, Le Plantay.
- 5 melanura Oliv. Tout l'Ain.
- 6 testacea Lin. id.
- 7 femoralis Brullé. * Haut Bugey.
- 8 pallipes Fab. * Le Plantay, Bugey.
- 9 atra Lin. * Haut Bugey.

Malthinus Latreille.

- 1 { punctatus Fourc. Tout l'Ain.
- { flaveolus Payk.
- 2 bilineatus Kiesenw. * Le Plantay.
- 3 seriepunctatus Kiesw. * id. Chézery.
- 4 fasciatus Oliv. * id.
- 5 balteatus Suff. * Bugey.
- 6 glabellus Kiesw. * Le Plantay, Bugey.
- 7 rubricollis Muls. * id.

Malthodes. Kiesenwetter.

- 1 marginatus Lat. Tout l'Ain.
- 2 trifurcatus Kiesw. * Reculet.
- 3 mysticus Kiesw. * Nantua, massif de Portes
- 4 spretus Kiesw. * Nantua, Chézery.
- v. affinis Rey. Haut Bugey.
- 5 { crassicornis Mäklin. * Gex.
- { helveticus Kiesw.
- 6 brevicollis Payk. * Nantua.
- 7 atomus Thoms. * Gex.
- 8 dispar Germ. * Haut Bugey.
- v. Noualhieri Bourg. * id.
- v. neglectus Muls. * id.
- 9 { ruficollis Lat. Tout l'Ain.
- { minimus Müll.
- 10 spathifer Kiesw. * Haut Bugey.

- 11 chelifer Kiesw. * Charnoz.
- 12 montanus Kiesw. * Haut Bugey.
- 13 apterus Muls. Villebois (Cl. Rey) * Charnoz.

Drilus Olivier.

- 1 flavescens Rossi. * Bugey.

Malachius Fabricius.

- 1 marginellus Oliv. Tout l'Ain.
- 2 viridis Fab. id.
- 3 inornatus Küst. * Gex, Reculet.
- 4 aeneus Lin. Tout l'Ain.
- 5 bipustulatus Lin. id.
- 6 parilis Erich. Valbonne.
- 7 elegans Oliv. Tout l'Ain.

Axinotarsus Motschulsky.

- 1 ruficollis Oliv. Tout l'Ain.
- 2 pulicarius Fab. id.
- 3 marginalis Er. id.

Anthocomus Erichson.

- 1 rufus Herbst. * Le Plantay, Charnoz.
- 2 equestris Fab. Tout l'Ain.
- 3 fasciatus Lin. id.
- 4 terminatus Mén. Miribel (L. Villard.)

Attalus Erichson.

- 1 analis Panz. * Chézery, Villebois.

(à suivre.)

Nota: Les espèces, pour lesquelles aucune localité n'est indiquée, se trouvent dans tout le département.

Celles dont la localité est précédée d'un astérisque * ont été prises par moi. F. G.

ÉTUDE HISTORIQUE & BOTANIQUE

DE

LA COCA *

par H. J. G. DU BUYSSON

Membre de plusieurs Sociétés d'études scientifiques

(Suite)

« Elle était encore employée hors du temple, tantôt comme philtre amoureux, tantôt comme panacée à tous les maux, comme remède certain pour le prompt rétablissement des forces abattues. On en usait aussi pour se préserver de commettre des fautes ; on en présentait au moribond et lorsqu'il pouvait en exprimer le jus avec les lèvres ou les dents on était assuré de l'arracher à la mort. Son influence sur le bonheur de la vie était telle qu'un indigène de l'un ou de l'autre sexe, riche ou pauvre se croit encore aujourd'hui menacé des plus grandes infortunes quand il est privé de la coca. Aussi chacun en porte-il sur soi une certaine quantité

contenue dans un sachet qu'il tient pendu à son cou ou bien attaché à sa ceinture. Les feuilles fraîchement cueillies de cette plante se mêlent avec un peu de terre calcaire ou des semences de *Quinoa* (espèce d'ansérine, *Chenopodium Quinoa* W. (1); on les roule en boule que l'on tient le plus longtemps possible dans la bouche et on les mache trois fois par jour le matin, à midi et le soir (2). Le malheureux condamné à l'exploitation des mines ainsi que l'indigent à moitié nu n'ayant pour toute nourriture qu'un peu de maïs et quelques papars (notre pomme de terre, *solanum tuberosum*), le laboureur au sein de ses travaux rustiques ainsi que le pâtre suivant ses troupeaux dans les pampas des déserts sur les sommets glacés des Andes, supportent leur misère avec patience, oublient leurs fatigues avec joie s'ils ont sur eux quelques feuilles de coca. L'odeur qu'elles exalent est agréable, tenues dans la bouche elles l'entretiennent dans une bienfaisante fraîcheur tandis qu'elles donnent du ton à l'estomac et à toutes les habitudes du corps ; elles rappellent le sommeil qu'elles bercent incontinent de doux et rians songes, elles inspirent le plaisir au jeune homme plein de santé comme elles consolent la vieillesse pesante, comme elles versent un baume salutaire sur les maux qui tourmentent l'infirmes désenchanté de tout ; elles préservent les dents de la carie et des douleurs compagnes inséparables de sa marche lente et sourde ; elles conviennent au voyageur sans cesse exposé aux intempéries des saisons, aux navigateurs, surtout à ceux qui se hasardent dans les mers polaires. En un mot semblable à ce Nepenthes si vanté par Homère, la Coca chasse les noirs chagrins, les soucis dévorants, les craintes inquiètes ; elle calme la colère, sèche les larmes cuisantes, dissipe le vague de l'âme qui veut être mieux et n'est jamais bien ; elle réconcilie l'homme avec lui-même, elle lui montre l'espérance aux ailes dorées lui tendant les bras ; elle déracine jusqu'à l'affreux désir de la vengeance, jusqu'aux tourments de l'envie et répare tous les désordres que les passions violentes apportent dans l'esprit et dans le cœur. »

« Plante merveilleuse dont le nom a bravé le torrent des âges, dont la connaissance de ses propriétés et l'emploi se sont conservés malgré les massacres de l'impitoyable conquête, malgré le mélange des étrangers, malgré leurs changements de tous genres apportés dans la langue, dans les mœurs, dans les habitudes. — Plante dont la puissance est plus grande que celle de l'opium si cher aux Orientaux, du bétel que l'Indien mache continuellement et du café, l'ami, le soutien du héros de l'Éthiopie. Plante dont la possession est plus douce que celle du sac de dattes avec lequel l'arabe s'enfonce dans le désert sans songer aux fatigues qui l'attendent, au manque d'eau, d'ombrage, de retraite. »

D'Orbigny (*Dict. d'hist. nat. t. V. p. 423. 1849.*) dit que ses feuilles sont très recherchées par les ouvriers des mines qui les machent continuellement mélangées d'un peu de poudre de craie. Il rapporte qu'ils peuvent par ce secours se passer longtemps de toute nourriture même en se livrant à un travail assez rude. Il ajoute que certains voyageurs les regardent comme un puissant narcotique dont les effets dépasseraient ceux de l'opium lui-même.

En 1597. Robert Régnauld, dans *l'Histoire des Indes* traduite de l'espagnol sur l'ouvrage de Jos. Acosta, dit que les Péruviens ont une si grande superstition pour la Coca qu'elle semble être une chose fabuleuse. Il rapporte encore que du temps des rois Incas, le peuple n'avait pas le droit d'en user sans la licence du gouverneur ; elle était réservée pour l'usage des Seigneurs Incas et était regardée comme chose royale et très friande. — R. Régnauld parle avec admiration de ses effets qui ne peuvent, dit-il, être attribués à l'imagination, comme de pouvoir cheminer quelques journées sans autre provision de vivres qu'une poignée de Coca. Il écrit que les Indiens la broient avec de la cendre d'os brûlés et mis en poudre, ou bien avec de la chaux.

(1) D'autres auteurs rapportent que c'est avec les cendres du même *Chenopodium Quinoa* que les Indiens chiquent les feuilles de coca ; l'alcali de ces cendres paraît dissoudre le tannin des coca et mettre l'alkaloïde en liberté. (E. Merk. Journ. pharm. & chim. 1885. p. 29.)

(2) Cette pâte, très en usage chez les Péruviens et les Brésiliens, se nomme chez eux *Yiſta*, qu'on écrit encore *liſta* pour figurer la prononciation de ce mot.

En remontant à l'*Histoire des Incas de Garcilasso de la Vega* (1737) nous verrons qu'il est assez longuement fait mention de la *Coca* que les Indiens appellent *Cuca* (l. c. p. 443 et suivantes) : — « La *Coca* est une des principales richesses du Pérou par le grand commerce qu'on en fait ; les Indiens l'estiment énormément pour les grandes propriétés qu'ils lui ont découvertes et que les Espagnols ont éprouvées dans la médecine. Je rapporterai ce qu'en a écrit le R.P. Blas Valera, parce qu'il a été plusieurs années dans le Pérou et qu'il a vu l'expérience de ce qu'il en dit : Le *cuca*, dit-il, est un arbrisseau aussi gros que la vigne : Il a fort peu de branches et beaucoup de feuilles extrêmement déliées. Elles sont longues à peu près comme la moitié du pouce et larges comme le même doigt. Quoique leur odeur ne soit pas fort agréable, elle ne laisse pas d'être bonne. Les Espagnols appellent ces feuilles *Cuca*, aussi bien que les Indiens; ces derniers les aiment si fort qu'ils les préfèrent à l'or à l'argent et aux pierreries. Ils les cultivent aussi avec grand soin. On les fait sécher au soleil et lorsqu'on veut en user, on en attire l'odeur en mâchant les feuilles sans les avaler. Elles fortifient tellement le corps que les ouvriers qui en ont ainsi dans la bouche peuvent travailler un jour entier sans manger. La *Cuca* préserve le corps de plusieurs maladies, aussi les médecins s'en servent en différentes manières. Réduite en poudre elle a une vertu spécifique d'empêcher que les plaies ne s'enveniment, de fortifier les os rompus, d'échauffer le corps et de guérir les vieilles blessures où les vers commencent à se mettre. Que si elle a la vertu de guérir les maux externes, il y a bien apparence qu'elle ne guérit pas moins bien les internes. D'ailleurs la *Cuca* apporte un si grand profit, qu'aujourd'hui les rentes de l'Évêque des Chanoines, et des autres officiers de l'Eglise Cathédrale de Cuzco, proviennent pour la plus grande partie des dîmes qu'ils en reçoivent. Ajoutez à cela que plusieurs Espagnols se sont enrichis et s'enrichissent tous les jours par le grand commerce qu'ils en font. Cependant malgré tous ces avantages, il y a des gens qui ne les connaissant pas, ont parlé et écrit beaucoup contre cet arbrisseau, fondés seulement sur ce que du temps des anciens Gentils et du nôtre même, il s'est trouvé des sorciers et des enchanteurs qui ont offert de ces feuilles à leurs Idoles, d'où ils conclurent qu'il serait bon d'en défendre tout à fait l'usage. Je réponds à cela que leur conseil ne serait pas à rejeter, s'ils pouvaient prouver que les Indiens n'offrent au Diable que cette seule plante. Mais le contraire paraît en ce qu'ils ont sacrifié, et qu'ils ne sacrifient que trop souvent les Légumes, les Fruits, et les autres choses qui viennent dans la terre et quelle pousse au dehors : ils lui présentent même en offrande leur boisson ordinaire, de l'eau froide, de la laine, des habits, du bétail et pour le dire en un mot, tout ce qu'ils ont. Cela étant, il faut qu'on m'avoue qu'ils sont également à blâmer de toutes ces choses et ce qu'on doit faire pour leur avantage, c'est de leur apprendre d'en user chrétiennement et de quitter leurs superstitions, pour n'adorer qu'un seul Dieu. J'ajouterai que cet arbrisseau est de la hauteur d'un homme ; que lorsque les Indiens le veulent planter, ils l'appuyent sur des échals : mais ils prennent garde surtout qu'il n'y ait point de racine double, pour si petite qu'elle soit, parce qu'il ne faudrait que cela pour faire sécher la plante. Ils cueillent les feuilles de chaque branche, depuis la tige jusqu'au rejeton auquel ils ne touchent point parce que s'ils le faisaient toute la branche sécherait. Cette feuille est semblable à celle de l'Arbousier, mais elle est quatre fois plus mince. Après qu'on a cueilli ces feuilles, on les sèche au soleil, mais on prend garde de ne les pas sécher trop ni trop peu : parce que si on les séchait trop elles perdraient beaucoup de leur verdure, qu'on estime fort et si on ne les séchait pas assez l'humidité les ferait pourrir dans les paniers où on les met pour les transporter d'un lieu à un autre. Ces paniers sont faits de roseau, qu'on fend par le milieu, car dans les provinces des *Antis*, on y trouve de toutes sortes de roseaux de gros et de déliés. Les feuilles des gros ont plus d'un tiers d'aune de large et demi-aune de long : on s'en sert à couvrir les paniers par dehors pour empêcher que la *Cuca* ne se mouille, parceque l'humidité lui est tout-à-fait contraire puis ils enlacent ces corbeilles d'une manière de chanvre et de filasse, qui se trouve dans cette contrée. L'on cueillait cette

herbe trois fois l'année, mais si on la fait bien sarcler, elle croît en très grande quantité, parceque la terre est extrêmement chaude et humide en cette contrée ; et l'on avance chaque récolte de plus de quinze jours, de sorte que peu s'en faut qu'il y en ait quatre dans l'année. Cela me fait souvenir qu'un certain métayer fort avare qui avait persuadé à ceux qui tenaient à ferme les plus riches terres d'autour de Cuzco, de sarcler le plus exactement qu'ils pourraient les lieux où cette plante croissait, ôta par ce moyen aux Dimeurs de l'année suivante les deux tiers des Dîmes de la première récolte, ce qui fit naître entre eux un procès dont je négligeai de savoir le succès. — La *Cuca* est encore fort bonne pour raffermir les dents et en apaiser le mal : d'ailleurs on croît communément que celui qui mâche cette herbe en est beaucoup plus fort. Je confirmerai cela par un récit que j'ai ouï faire dans mon pays, à *Rodrigo Pantoya*. Ce cavalier, également illustre par sa naissance et par sa vertu, rencontra, en allant de Cuzco à Rimac un pauvre soldat Espagnol qui portait sur ses épaules une petite fille, qui n'avait environ que deux ans. Comme ce cavalier le connaissait depuis longtemps, il lui demanda pourquoi il s'était ainsi chargé. C'est, répondit l'Espagnol, parce que n'ayant pas de quoi louer un Indien pour porter ma fille, je suis contraint de le faire moi-même. Pendant que ce soldat parlait ainsi, *Pantoya* prit garde qu'il avait la bouche pleine de *cuca* et comme les Espagnols avaient alors en horreur tout ce que les Indiens mangeaient et buvaient, appelant Idolâtrie jusqu'à leurs actions les plus indifférentes et particulièrement la coutume qu'ils avaient de mâcher la *Cuca*, ce cavalier l'interrompit pour lui dire, qu'il était fort étonné de ce que, dans la nécessité où il était, il mangeait de cette plante à l'exemple des Indiens, quoiqu'il n'ignorât pas sans doute que les Espagnols l'ont entièrement en horreur. Il faut que je vous avoue, lui répondit le soldat, qu'il n'y a pas longtemps qu'elle m'était aussi odieuse qu'à vous. Mais la nécessité qui contraint la loi, m'a réduit à faire comme les Indiens et à la mâcher. Car il faut que vous sachiez que cette plante me donne la force et la vigueur qu'il faut pour résister à cette fatigue, et que si je n'en avais à la bouche il me serait impossible de porter l'enfant dont je suis chargé. *Pantoya* fut fort surpris de l'entendre parler ainsi et il le raconta en plusieurs endroits : de sorte que depuis ce temps là, les Espagnols commencèrent à croire que les Indiens usaient de cette herbe plutôt par nécessité que par gourmandise : ce qui est d'autant plus vraisemblable que le goût n'en est point du tout bon. »

« On fait un grand commerce des feuilles de *Cuca* à Potosi et en temps de paix ce sont les plus aguerris et les plus nobles, qui pour n'être point oisifs, font société entre eux et viennent en cette ville faire le commerce en gros d'habits à l'Indienne et de l'herbe de *Cuca*. — Ces gentilshommes étaient d'ailleurs bien aises de faire ce voyage ; et parcequ'ils ne pouvaient s'accommoder à la marche lente des moutons qui étaient chargés, ils battaient la campagne de l'un et l'autre côté du chemin pour prendre du gibier. Ils avaient des oiseaux, des chiens couchant et des arquebuses, de sorte qu'à l'arrivée au gîte, ils apportaient quantité de gibier qui abonde en un si vaste pays. De cette manière ils trouvaient tant de plaisir à ce voyage, soit en allant où à leur retour, qu'ils semblaient plutôt aller à la chasse que négocier. Aussi les plus riches Bourgeois des villes approuvaient-ils fort cet exercice, ils louaient beaucoup les gentilshommes et les soldats qui s'y adonnaient. — J'ai appris de plusieurs marchands qui faisaient ces voyages, qu'en certains endroits ils ont vendu plus de trente poids d'argent un panier de *Cuca* ; Espagnols et Indiens s'en retournaient chargés d'argent par le débit de leur marchandise. »

Antonio de Ulloa qui découvrit le platine au Pérou (1741) et créa le premier cabinet d'histoire naturelle de l'Espagne, confondait ensemble le Bétel et la *Coca* qui n'ont cependant aucun rapport entre eux ni d'aspect ni de famille. Cela peut s'expliquer un peu par ce que j'ai déjà rapporté plus haut ; les Espagnols avaient horreur de tout ce que mâchaient les Indiens et

demeuraient persuadés que la superstition seule avait créée ces habitudes ; d'autres Naturalistes l'ont encore confondue avec l'*herbe du Paraguay* qui est une espèce de houx, (*Ilex vomitoria*).

Il est évident, surtout par ce que rapporte Guérin, que les propriétés de la Coca ont été fortement exagérées. Faisant la part du merveilleux dont on l'a entourée, elle reste néanmoins très précieuse à cause de la vertu de ses feuilles et surtout à cause de celle de l'alcaloïde qu'elles fournissent. Elle exerce sur l'économie une action spéciale qui a beaucoup d'analogie avec celle des narcotiques ; mais, les propriétés particulières qui ont dû contribuer puissamment à répandre son usage parmi les Indiens, sont de diminuer la sensation de la faim et de prévenir la gêne qu'éprouve la respiration lorsqu'on gravit une montagne. Voilà pourquoi les feuilles de cet arbrisseau jouissent dans toute l'Amérique du Sud d'une réputation immense ; on les y emploie au même usage que le thé ou le café. « Mâchées en petite quantité par les courriers, les voyageurs, les ouvriers mineurs, elles permettent de rester un ou deux jours sans prendre d'aliments ; elles calment la faim et la soif, soutiennent les forces ; mâchées en plus grande quantité, elles agissent comme le thé ou le café ; mâchées avec le tabac elles procurent une espèce d'ivresse analogue à celle du *haschisch*. Gubler explique ses effets sur l'économie en disant qu'elle agit de la même façon que la caféine, la théine et la théobromine, comme *aliment d'épargne* (*) en apportant au système nerveux une force qu'elle lui cède lentement. De la sorte, la désassimilation est suspendue, momentanément, mais celle-ci peut être longtemps retardée sans que se fasse sentir le besoin d'autres aliments. (V. *Dic. méd.*, Littré, 15^e édition, 1884, p. 327). »

D'un autre côté, M. Baillon (*Dic. bot.*, 12^e fasc, p. 107) dit que c'est à tort qu'elle est considérée comme aliment d'épargne et il la range dans les *dynamophores*.

M. Colombe (thèse, l. c. p. 26) semble partager l'opinion de M. Baillon et ajoute qu'elle active au contraire la combustion ; ce qu'ont prouvé les recherches de M. Gazeau qui a constamment trouvé une augmentation d'urée. Enfin, d'autres auteurs, pour les mêmes recherches ont obtenu des résultats opposés et la question n'est pas encore élucidée.

M. Moreno (thèse l. c.) dit que la Cocaïne s'élimine par les reins ; la Coca, comme tant d'autres végétaux balsamiques, excite le rein au moment de son élimination, on observe alors une diurèse plus ou moins prononcée, selon la quantité absorbée.

On a comparé encore l'effet de la Coca sur le système nerveux à celui du vin qui relève les forces abattues.

Enfin, on a observé que son usage abusif, qui devient facilement une passion semblable à celle de l'opium, rendait la démarche incertaine et amenait un tremblement des lèvres, la perte complète de la sensibilité, l'abrutissement, le délire et l'aliénation mentale, sans parler de plusieurs affections graves de l'estomac.

(A suivre).

(*) OBSERVATION. — Les aliments ont été divisés, au point de vue de leur rôle physiologique, en *respiratoires* ou pulmonaires destinés à produire du calorique, et en *plastiques*, chargés de reconstituer les tissus et de produire de la force (Liebig) ; les premiers seraient *thermogènes*, les seconds *dynamogènes*. La découverte de l'équivalence mécanique de la chaleur et du travail musculaire ont la combustion pour unique origine ; mais il est certain que dans le double mouvement qui constitue la nutrition, *l'assimilation* trouve ses matériaux dans les *aliments réparateurs* ou plastiques (minéraux et surtout substances albuminoïdes), tandis que la *désassimilation*, c'est-à-dire la production de principes cristallisables solubles ou volatils aux dépens des principes coagulables assimilés, est facilitée par les *aliments dits respiratoires* et urinatoires tels que le sucre, les féculents, les gommes et les graisses. Enfin il y a lieu d'admettre dans une troisième classe d'aliments certaines substances (alcool, thé, café, coca du Pérou) qui, peu ou pas modifiés par l'économie, agissent en *ralentissant* la désassimilation, c'est-à-dire en la ralentissant de façon à mettre les véritables substances alimentaires en état d'être utilisées plus longtemps sans être renouvelées : ce sont les *aliments d'épargne, antidépenseurs, dynamophores*. Les aliments qui influent sur la désassimilation pour la favoriser ou la régler se distinguent des *médicaments* en ce qu'ils n'ont pas, comme ceux-ci, une action spéciale sur un tissu particulier dont ils modifient les propriétés. (Littré, *Dict. méd.*, p. 43.)

COMPTES-RENDUS
DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE LYON

SÉANCE DU 4 AVRIL 1892

PRÉSIDENT DE M. LE D^r SAINT-LAGER

La Société a reçu :

Bulletin de la Société botanique de France; XXXVIII; Session de Collioure. — Journal de la Société nationale d'horticulture de France; XIV, 2. — Feuille des jeunes naturalistes, dirigée par M. Dollfus; 238, 1892. — Revue mycologique, dirigée par M. Roumeguère; XIV, 33. — Revue bryologique, dirigée par M. Husnot; XIX, 1. — *Muscologia gallia*; 10. — Revue scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France; V, 3, 4. — Revue horticole des Bouches-du-Rhône; 452, 1892. — Annales de la Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault; XXXII, 4. — Revue des sciences naturelles de l'Ouest; II, 1. — Revue savoisienne; XXXIII, 1 à 3. — *Notarisia*; VII, 29.

ADMISSION

M. Jean Gagnière, étudiant en pharmacie, 12, place Raspail, présenté par MM. Jaczynski et Vachon, est reçu membre titulaire de la Société.

M. O. MEYRAN rappelle que, dans une des précédentes séances, il avait montré un exemplaire de *Gagea saxatilis*, récolté par M. Bastia de Vienne, au vallon de Levaux, localité qui semble aujourd'hui presque complètement dévastée. Cette plante vient d'être trouvée par M. Bastia, très abondante au château de Seyssuel, entre Chasse et Estressin. Notre collègue pense que cette nouvelle localité n'avait pas encore été signalée, parce qu'elle se trouve dans un terrain clos situé derrière le château.

M. le Président rappelle les observations qui ont déjà été faites à propos de cette plante par M. Viviani-Morel, c'est-à-dire que, ne fleurissant pas chaque année, il est souvent malaisé de la rencontrer, et on a tort de considérer comme dévastées des localités où elle existe peut-être encore, et où on la retrouvera abondante dans quelques années.

M. N. Roux annonce à la Société que le 27 mars, en allant de la gare d'Espinouze au village de Saint-Sorlin, il a trouvé le *Gagea arvensis* dans les champs, à gauche de la route. Cette découverte porterait à trois le nombre des localités indiquées dans la Drôme par Cariot.

M. LARDIÈRE fait passer quelques exemplaires de *Fritillaria Meleagrifis* qu'il a rapportés d'Anse où cette plante se trouve très abondante dans les prés voisins de la gare.

M. le D^r BEAUVISAGE fait passer sous les yeux de la Société une grappe de Jacinthe blanche dont la hampe a été plongée dans une solution de vert de méthyle, et dont les sépales sont assez fortement colorés en vert, surtout au niveau de leur nervure médiane.

A ce sujet, notre collègue rappelle les observations qu'il a déjà faites dans une précédente séance sur la coloration artificielle des fleurs : la matière colorante ne peut s'introduire que par une plaie faite à la plante et simplement par un phénomène de capillarité, mais elle ne pénètre en aucun cas par les poils absorbants des racines, dont les facultés électives semblent repousser ces matières nuisibles à la plante.

M. l'abbé BOULLU cite certaines roses qui prennent une teinte presque noirâtre dans les terrains ferrugineux de *Limonest*.

M. DEBAT ajoute qu'il a rencontré à Royat des mousses ayant une teinte noir foncé qu'il attribue également à la présence du fer.

COMMUNICATIONS

M. KIEFFER présente quelques réflexions au sujet de la fécondation croisée. Il expose à ce sujet la théorie de Darwin, puis les objections qu'on lui a faites et les conclusions contraires qu'on en a tirées. Il reproche aux deux opinions en présence d'être trop absolues.

Le plus sage est donc non pas d'opposer les deux systèmes, mais bien d'essayer de les concilier ensemble.

M. BEAUVISAGE reproche à M. Kieffer d'avoir été trop bref dans l'exposé du dernier chapitre de Darwin sur la tendance des plantes à l'hermaphroditisme.

La réunion des organes mâle et femelle dans la même fleur est souvent une illusion. Les deux éléments se trouvent bien l'un à côté de l'autre, mais ne peuvent souvent pas agir l'un sur l'autre, car on a observé qu'ils ne se développent pas en même temps, mais successivement. Il s'opère alors deux croisements. Le pollen, s'il arrive à maturité le premier, va féconder l'ovule d'une autre plante, et lorsque le gynécée de la première est arrivé à maturité, il faut que le pollen d'une autre plante vienne le féconder. C'est ce que Darwin nomme la dichogamie.

Dans certains *Geranium*, le phénomène de la dichogamie est très apparent, l'intervalle de temps qui sépare le moment de la maturité des deux organes reproducteurs varie avec les espèces, il est d'autant plus long que les fleurs sont plus grandes et plus aptes à attirer les insectes.

M. le PRÉSIDENT remercie vivement M. Kieffer et M. Beauvisage de leurs communications.

M. VIVIAND-MOREL fait une communication sur le *Stachys palustris*, dont plusieurs botanistes s'occupent actuellement au point de vue de la culture maraîchère. Sa communication a pour but de saisir au passage la formation d'une idée fautive concernant la variabilité de notre Epiaire des marais, idée contre l'extension de laquelle il croit utile de réagir.

M. Viviand-Morel présente des échantillons de *Stachys palustris* variés de forme, récoltés aux environs de Lyon, comme preuve à l'appui de ses observations, lesquelles seront publiées dans nos *Annales*.

(A Suivre).